

La Vie illustrée, n° 36

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Affaire Dreyfus](#)

Présentation

Date 1899-06-22

Genre Presse (numéro de revue)

Mentions légales Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la fiche Jean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Description & Analyse

Période de l'affaire Dreyfus 4/7 - Vers la révision du procès Dreyfus (août 1898).

Jusqu'au retour de Zola en France (juin 1899)

Contributeur(s)

- Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

Citer cette page

La Vie illustrée n° 36, 1899-06-22

Jean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Zola_Dreyfus/items/show/43

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 07/01/2016 Dernière modification le 13/01/2023

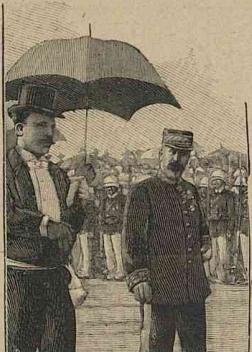
Numéro 86

22 Juin 1899

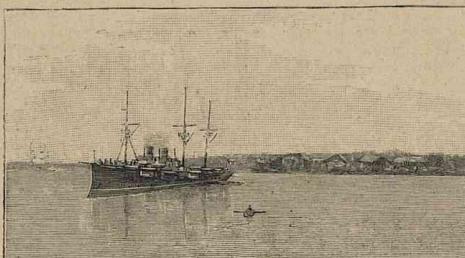
LA VIE ILLUSTRÉE



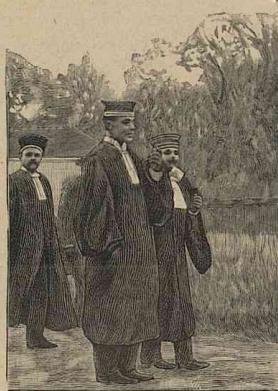
M. ÉMILE ZOLA DANS SON CABINET DE TRAVAIL DE LA RUE DE BRUXELLES
(19 juin 1899. — Photographie de la *Vie Illustrée*.)



M. Moutet, gouverneur de la Guyane et le maire de Cayenne.



Le *Sfax*, en rade de Cayenne.
Gravures de Duplessis, d'après les photographies de M. F. Larbaud, notre envoyé spécial à Cayenne.



M. Darien, procureur général, et son Parquet allant porter l'arrêt à Dreyfus.

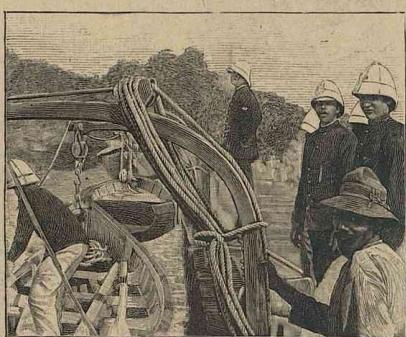
LE RETOUR DE DREYFUS

Comme conséquence de l'arrêt rendu par la Cour, le prisonnier de l'Ile du Diable revient en France pour passer devant un nouveau conseil de guerre.

Après avoir reçu par les magistrats de Cayenne notification de l'arrêt, Dreyfus a été remis à l'autorité militaire le 5 juin.

Cette cérémonie émouvante qui avait pour décor un îlot perdu de l'Atlantique s'est passée dans le plus grand calme.

Le chef d'escadron d'artillerie Prost spécialement désigné pour cette mission avait pris passage sur l'aviso *Görlitz*, avec MM. Simon, directeur pénitentiaire ; Cacheux, capitaine de gendarmerie et cinq gendarmes.

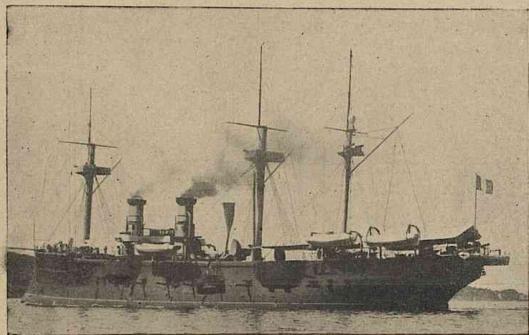


L'escorte des fonctionnaires de la Guyane (garde d'artillerie) allant porter l'arrêt à Dreyfus.

Çon très sommaire : quelques chaises de paille, une couche de fer et une table de bois, en composent tout l'aménagement.

C'est dans ce réduit lugubre que l'ex-capitaine a passé quatre années.

Lorsque le commandant Prost lui annonça qu'il allait être placé sous la garde du capitaine Cacheux jusqu'à l'arrivée du *Sfax* attendu pour le ramener en France, nouvelles qu'il connaîtait d'ailleurs depuis le matin,



Le croiseur cuirassé le *Sfax*.

le prisonnier resta impassible, et se contenta de remercier le commandant. Mais la vue des uniformes parut lui faire plaisir, et après quelques minutes de silence, il exprima la pensée que la désignation d'un officier d'artillerie était comme une attention pour lui.

MM. Simon et Deniel, après quelques paroles d'encouragement lui firent comprendre qu'il ne devait voir dans ce choix qu'une simple coïncidence.

Cette mise au point, si l'on peut s'exprimer ainsi, rappela Dreyfus au

sentiment de la réalité, il s'habilla habilement, demanda permission de cébler à sa famille, ce qui lui fut aussitôt accordé, et suivit le capitaine Cacheux.

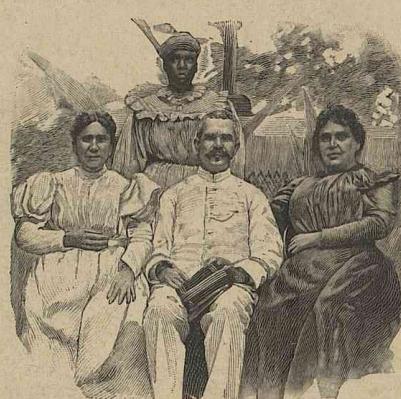
Quatre jours après, c'est-à-dire le 9 juin, le *Sfax* arriva à Cayenne pour prendre le détenu, qui fut embarqué, comme nous le disons plus haut, à 5 heures du soir.

Le *Sfax* qui porte Dreyfus... et sa fortune est un croiseur qui file 15 nœuds à l'heure, il est commandé par le capitaine de frégate Coffinières de Norderc, un des meilleurs officiers de la marine française.

A bord, Dreyfus qui est habillé en civil a pour prison une cabine assez confortable, à la porte de laquelle un matelot, en armes, se promène mélancoliquement.

L'ex-capitaine n'endossera l'uniforme qu'au moment du débarquement en France.

A propos de l'époque du débarquement les avis sont partagés; alors que le 26 juin est une date considérée comme à peu près officielle, on a fait ce calcul qui ne manque pas de vraisemblance :



Le commandant Prost, qui a remis Dreyfus à l'autorité militaire.



Embarquement des fonctionnaires allant rejoindre le *Görlitz*.

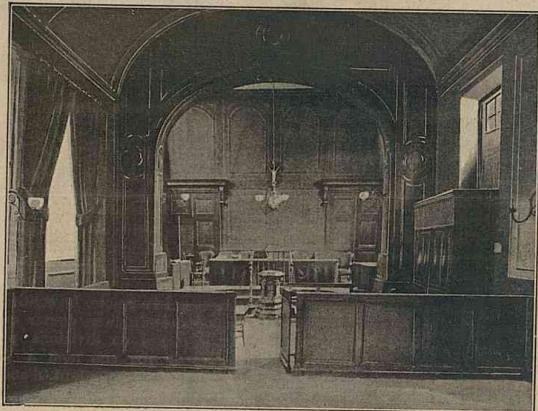


M. SéDAC, commissaire central de la ville de Brest.

soit, c'est bien à Brest et non à Saint-Malo ou à Saint-Nazaire, comme d'aucuns l'ont prétendu, que l'ex-capitaine de l'Île du Diable, mettra le pied sur le sol de France.

En choisissant Brest comme lieu de débarquement le gouvernement a fait preuve d'intelligence et de sagesse.

En effet, outre que la population brestoise est calme par essence, le bas-breton étant pour ainsi dire l'archétype de la platitude, l'armée et la marine, dans ce port de guerre, obéissent au doigt et à l'œil à leur chef respecté, l'amiral Barrera, préfet maritime, commandant en chef.



Salle du Conseil de Guerre de Rennes. (Phot. Gravéleau.)

Cet officier général qui est la bienveillance même, jouit dans le monde maritime d'un prestige et d'une autorité qui font écarter toute idée de trouble ou de conflit.

De plus, le service d'ordre à Brest sera dirigé par M. SéDAC commissaire central qui a déjà, dans des circonstances très délicates, donné la mesure de son intelligence.

M. Fustier surveillant général de l'arsenal et le capitaine de gendarmerie Pensée, le premier dans le port, et le second après la libération de l'accusé, répondront de la personne de Dreyfus.

La question est maintenant de savoir si Dreyfus débarquera dans l'avant-port pour être transporté dans un train qui stationnera le long du port de commerce ou si une canonnière du port viendra le prendre en pleine mer pour le débarquer à Kerlhouen, où passe le train qui doit le conduire à Rennes.

Notre correspondant particuliers de Brest nous dit aussi qu'un torpilleur peut aller prendre le détenu à bord du *Sfax*, alors que le navire sera encore au large, et qu'on le débarquera dans l'avant-port de guerre, ou au port Tréhouard, dans l'arsenal même.

Les autorités, c'est-à-dire le préfet maritime et le sous-préfet de Brest, M. Verne, gardent le mutisme le plus absolu. Il sera toutefois impossible de pénétrer dans l'arsenal. L'amiral Barrera, pressenti à ce sujet, a déclaré

Dreyfus s'est embarqué à Cayenne le 9, à 5 heures du soir. La distance de Cayenne à Brest représente exactement 3.600 milles.

Comme le *Sfax* file 45

nœuds à l'heure, la

durée de la traversée

doit être de 240

heures c'est-à-

dire de dix jours.

Mais comme le

croiseur doit relâcher soit un

jour, soit deux

jours aux Acores,

le *Sfax*, sauf

retard imprévu,

sera à Brest

soit le 21 soit le

22, c'est-à-dire à

l'heure où paraî-

tront ces lignes.

Quoi qu'il en

soit, c'est bien à Brest et non à Saint-Malo ou à Saint-Nazaire, comme d'aucuns l'ont prétendu, que l'ex-capitaine de l'Île du Diable, mettra le pied sur le sol de France.

En choisissant Brest comme lieu de débarquement le

gouvernement a fait preuve d'intelligence et de sagesse.

En effet, outre que la population brestoise est calme par essence, le bas-breton étant pour ainsi dire l'archétype de la platitude, l'armée et la marine, dans ce port de guerre, obéissent au doigt et à l'œil à leur chef respecté, l'amiral Barrera, préfet maritime, commandant en chef.

qu'en cette occasion les consignes seront plus restrictives que jamais.

A Rennes, la besogne sera peut-être plus difficile, parce que l'on se rapproche de Paris, et que les passions sont plus vives. Néanmoins, des mesures sages ont été prises et il y a lieu de croire que tout se passera convenablement.

M. Viguié, directeur de la Sureté générale est allé à Rennes pour conférer avec M. Haigroy, commissaire spécial; le chef d'état-major, le préfet d'Ille-et-Vilaine et M. le maire de Rennes.

Ce dernier magistrat en prévision de l'agitation que l'événement peu provoquer dans le paisible chef-lieu de l'Ille-et-Vilaine, a fait apposer sur tous les murs de la ville une affiche invitant

Jusqu'ici on ne signale que quelques jours la composition du conseil de guerre du 10^e corps appelé à juger l'affaire Dreyfus. Elle comprend les officiers dont les noms suivent:

PRESIDENT
M. le colonel du génie Jouast.

JUGES
M. le lieutenant-colonel Brongniart, directeur de l'Ecole d'artillerie;

M. le chef d'escadron Proflet, du 10^e régiment d'artillerie;

M. le chef d'escadron Merle, du 7^e régiment d'artillerie;

M. le chef d'escadron de Bréon, du 7^e régiment d'artillerie;

M. le capitaine Beauvais, du 7^e régiment d'artillerie;

M. le capitaine Parfait, du 7^e régiment d'artillerie.

Le chef d'escadron de gendarmerie en retraite Carrière est commissaire

du gouvernement; le capitaine

d'infanterie en retraite Jacquier,

rapporiteur; l'officier d'adminis-

tration de 3^e classe Papillon,

greffier.

Nous donnons leurs portraits

ainsi que celui du geôlier chef,

qui sera chargé de la surveillance

de Dreyfus.

Les mesures d'ordre prises à

Rennes sont les mêmes que celles

arrêtées pour Brest. On ne sait

pas encore si la salle des séances

ordinaires du conseil de guerre

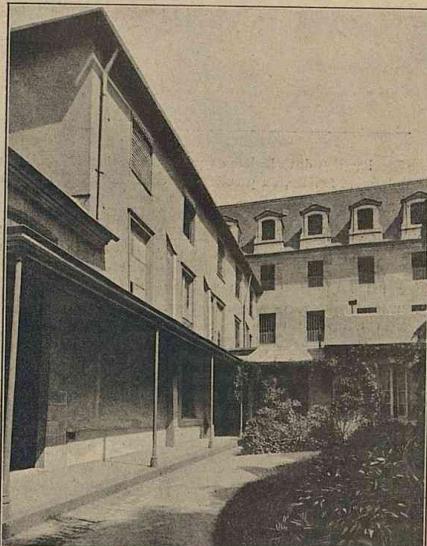
sera assez grande pour contenir

les témoins cités par la préven-

tion et ceux de la défense. Il est



M. Pensée, capitaine de Gendarmerie qui mènera Dreyfus de Brest à Rennes.



Jardin du Conseil de Guerre de Rennes (au fond, la prison militaire). (Phot. Gravéleau.)



M. le commandant Carrière
Commissaire du Gouvernement
(Phot. Gravéleau.)



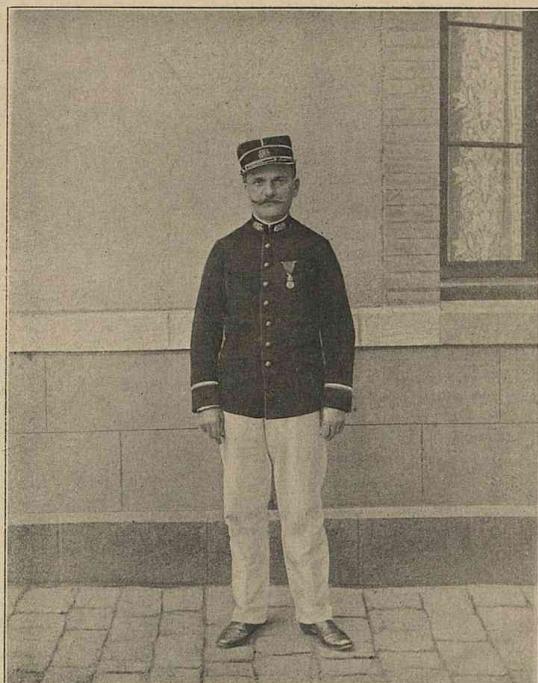
M. le capitaine Jacquier
Rapporteur du Conseil de
Guerre de Rennes.
(Phot. Gravéleau.)



L'officier d'administration
Papillon, greffier du Conseil de
Guerre de Rennes.
(Phot. Gravéleau.)



Pavillon des officiers en prévention à la prison militaire de Rennes
(La dernière fenêtre, au premier, est celle de la cellule préparée pour Dreyfus.)



M. Petitjean, gardien-chef de la prison militaire de Rennes,
qui aura la garde de Dreyfus.

aujourd'hui plus que probable que l'exiguité de ce local le fera rejeter.

Depuis l'agitation boulangiste, Rennes n'avait vu autant de figures nouvelles. Et bientôt, le long des rives tristes de la Vilaine on verra se profiler les silhouettes bien connues des généraux, officiers supérieurs, hommes politiques et journalistes que nous avons vus déjà dans les différents actes de ce drame fâcheux.

Rennes est une ville sombre, son ciel gris et lourd, son pavé inégal et envahi par une agitation insolite, ses environs attristants en font un séjour peu agréable, mais bien propre au dénouement d'une affaire comme le procès Dreyfus.

On ne peut, sans témérité, essayer d'esquisser à l'avance ce que sera ce second procès ; mais malgré l'optimisme des amis de Dreyfus, on a à redouter des incidents de tous genres, qui en retardant le verdict des juges militaires prolongeront l'agitation du pays.

Alors que l'on était en droit d'espérer l'apaisement, sinon l'oubli, de part et d'autre, c'est-à-dire chez les révisionnistes comme chez les antirévisionnistes, on fourbit ses armes.

Ce n'est donc pas sans anxiété que les Français, je parle de ceux qui croient, avec raison, que les destinées du pays ne sont pas intimement liées à la question de savoir si un capitaine d'artillerie a commis un crime capital contre sa patrie, ce n'est pas sans anxiété, dis-je, que ceux-là voient s'avancer les débats de ce deuxième conseil de guerre.

Ne serait-ce pas le moment pour tous ceux qui ont quelque autorité sur les foules, de prêcher le calme, qui doit précéder ces assises solennelles !

Les révisionnistes n'ont-ils pas eu satisfaction en voyant casser le jugement du conseil de guerre par la Cour de cassation ?

A leur tour les antirévisionnistes ne sont-ils pas rassurés par la composition du tribunal militaire nouveau ?

Avec un peu de bon sens et de patriotisme, sans pour cela se désintéresser de l'affaire, puisqu'il est maintenant, paraît-il, aussi nécessaire d'en parler que de dévorer le pain quotidien, chacun pourrait attendre avec sang froid la décision du conseil de guerre, sans se croire obligé de couper la gorge à son voisin pour lui faire partager son opinion.

En attendant, Dreyfus arraché à son île silencieuse revient vers la patrie qui l'a rejeté. Le capitif est sans doute loin de se douter qu'il est la cause de divisions profondes et que son nom a fait couler presque autant d'encre que de larmes et de sang.

Il n'est plus muré vivant dans une prison que dévore la lèpre des soirées tropicales ou le soleil implacable, il sent palpiter et vivre ces braves mathurins aux physionomies franches qui chuchotent devant sa cabine.

Il n'est pas jusqu'au bruit rapide des hélices, jusqu'aux hans rythmés des pistons jouant dans les machines puissantes qui ne lui parlent de la vie intense qu'il avait pu oublier...

Un des officiers dont l'opinion sur Dreyfus ne s'est pas modifiée, a dit : La révision, c'est l'affaire de deux bateaux, l'un pour l'amener ; l'autre pour le ramener.

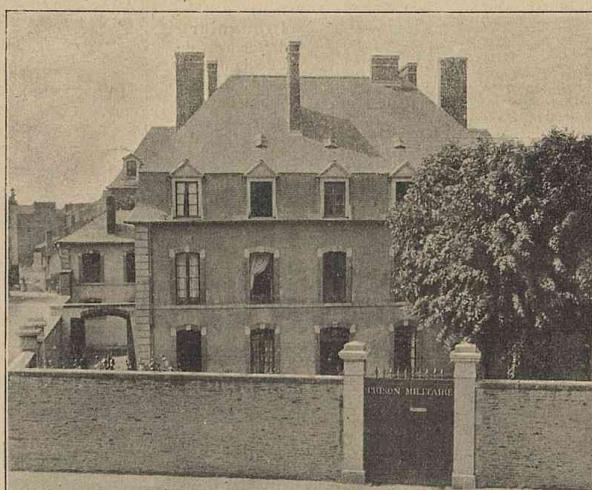
Si cette prophétie se réalisait, on peut à l'avance juger de l'état d'âme du flot, qui aurait, pendant quelques heures, approché

si près de la liberté pour retourner à son bagne.

Il est pour les peuples des heures terribles, celles où l'histoire, impasible enregistreuse des faits, tourne les feuillets de son livre d'airain. Sur la nouvelle page qui s'ouvre qu'inscrira-t-elle demain ?

Espérons qu'elle n'aura pas à narrer d'aussi lamentables aventures et qu'elle léguera à la postérité des faits plus glorieux, et des luttes plus loyales.

Jean CARMANT.



Entrée et façade de la prison militaire de Rennes. (Phot. Gravéreau)